

# A la SNCF, la masse salariale progresse quand les effectifs reculent

## TRANSPORTS

Elle a augmenté de 1,3 milliard en dix ans alors que les effectifs ont diminué de 14 % dans le même temps.

Les syndicats dénoncent une campagne de « conditionnement des esprits ».

Lionel Steinmann  
lsteinmann@lesechos

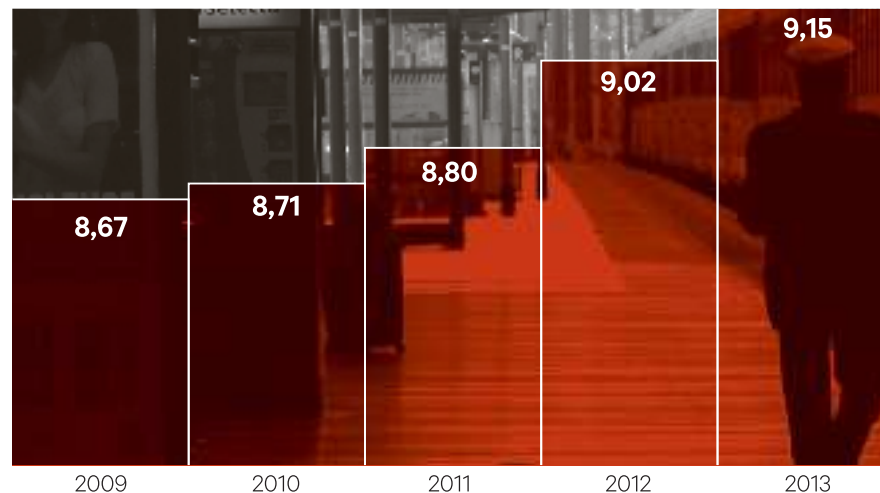
Les négociations avec les syndicats de la SNCF sur la création d'un cadre social harmonisé dans le secteur ferroviaire, qui doivent se tenir dans les prochains mois, promettaient déjà d'être animées. Elles le seront sans doute encore plus avec la divulgation lundi par le site spécialisé MobiliCités d'un rapport sur l'évolution de la masse salariale dans l'entreprise publique, rapport présenté le mois dernier au conseil d'administration, et qui, vu son caractère ultrasensible, avait sans doute vocation à rester confidentiel.

Le rapport souligne en effet que la masse salariale de l'établissement public SNCF a fortement augmenté ces 10 dernières années, passant de 7,75 milliards en 2003 à 9,1 milliards dix ans plus tard. Une

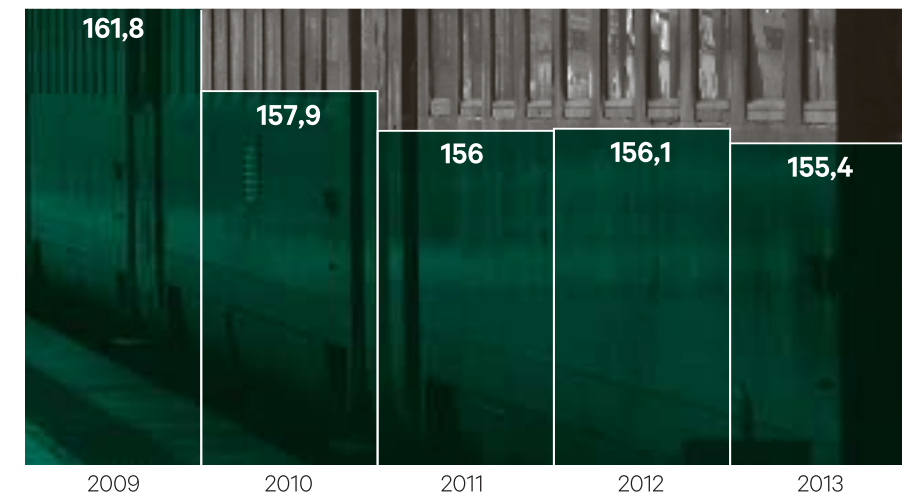
## Evolution de la masse salariale et des effectifs de la SNCF

Périmètre : établissement public

Masse salariale En milliards d'euros



Effectifs En milliers



forte hausse qui ne peut s'expliquer par une augmentation des effectifs : ceux-ci ont diminué durant la même période de 178.000 à 153.000 personnes, soit une baisse de 14 %. Conséquence, c'est la rémunération moyenne du personnel qui a progressé de 3,87 % par an, « alors que l'inflation n'a progressé en France que de 1,56 % entre 2003 et 2013 », relève MobiliCités.

Les syndicats CFDT et UNSA n'ont pas tardé à répliquer, le pre-

mier dénonçant un « tir de barrage » sur le statut, le second une « campagne de conditionnement visant à installer l'idée que le cheminot SNCF est trop cher ». Selon un expert du secteur, la direction entend mettre le doigt avec ce rapport sur le poids du GVT, (le glissement vieillesse-technicité), c'est-à-dire l'ensemble des mesures d'augmentations automatiques liées à la grille et au statut. Ces mesures expliqueraient plus de la moitié des 1,3 milliard d'augmen-

tation de la masse salariale depuis dix ans. Mais la remise en cause de ce mécanisme serait sans aucun doute un casus belli pour les représentants des salariés.

### Des facteurs d'explication

Ces derniers mettent d'ailleurs en avant d'autres facteurs d'explication. La très forte augmentation des travaux de rénovation du réseau effectués la nuit pour ne pas pénaliser le trafic a ainsi provoqué une augmen-

tation de 240 millions en dix ans des indemnités versées pour le travail la nuit. Les mesures salariales accordées par les pouvoirs publics pour faire passer la réforme des régimes spéciaux, fin 2007 (avec notamment une augmentation de 7 % en fin de carrière), pèseraient, elles, pour 125 millions. Enfin, l'allongement des carrières, conséquence de la réforme, contribue à garder plus longtemps des cheminots arrivés au bout de leur progression salariale.

Interrogé par les « Echos », François Nogué, le directeur des ressources humaines de la SNCF, refuse de commenter le fond du rapport, mais en justifie le principe : « Etant donné la pression sur les prix que nous connaissons, l'entreprise est naturellement conduite à s'interroger sur l'évolution de ses coûts, et notamment sur les dépenses de personnel, vu le poids qu'elles représentent » (47 % des charges totales selon un expert). ■

« LES ÉCHOS » / SOURCE : SNCF / PHOTO : SIPA